

Bulletin d'adhésion et/ou de dons à la FFPPS:

4 bonnes raisons de faire partie de ce réseau inter-disciplinaires et inter-territoires :

- échanger avec d'autres praticiens, chercheurs, collectivités, organisations professionnelles...
- mutualiser les ressources pour aller plus vite et plus loin sur son propre territoire,
- contribuer à la reconnaissance du système constructif en pierre sèche et à la spécificité du savoir-faire,
- donner une visibilité des territoires de pierre sèche en France et des acteurs de ces territoires.

Venez contribuer à ...

Structurer et animer un réseau de praticiens de la pierre sèche:

- Souder le réseau d'experts artisans/scientifiques,
- Identifier et fédérer de nouveaux professionnels,
- Créer de nouvelles passerelles : artisans/agriculteurs, artisans/forestiers...
- Inciter à la qualification des professionnels,
- Organiser la montée en compétence de l'ensemble des acteurs,
- Développer les coopérations et formaliser des partenariats,
- Accompagner les territoires dans cette dynamique.

Porter la parole des professionnels :

- Communiquer sur l'excellence de la pierre sèche dans le cadre du Développement Durable,
- Promouvoir le système constructif (recherche, certification, guides, argumentaires, chartes...)
- Lever les freins au développement du marché de la pierre sèche (TVA, approvisionnement...)
- Sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire (filières bâtiment, environnement, paysage, agriculture, forêt...)
- Assurer expertises-conseils auprès des donneurs d'ordres et assureurs...

Développer la formation et l'emploi autour de la pierre sèche :

- Eveiller les vocations,
- Garantir et diffuser l'offre de formation professionnalisante et diplômante,
- Garantir la formation des formateurs en pierre sèche,
- Favoriser l'emploi,
- Participer à des manifestations professionnelles.

Grille des cotisations FFPPS

Adhésion (toutes catégories) **avec accès à l'Espace adhérent** (appels d'offres publics et privés, candidatures, prospects, demande d'expertises, annonces, etc...)

100 €

Entreprise (artisanale, agence, bureau d'études,...) **sans accès à l'Espace adhérent**

50 €

Territoires, syndicats mixtes, parcs, collectivités locales ou territoriales, institutions, consulaires, organisations professionnelles, CAUE...

100 €

Centre de formation initiale ou continue, université, laboratoire de recherche, Lycée, CFA, CFPPA...

50 €

Association ou fédération de professionnels ou de bénévoles

50 €

Apprentis, étudiant, demandeur d'emploi, particulier sympathisant, retraité

10 €

- Nouvelle adhésion
 Renouvellement annuel
 Don

2019

Signataire du bulletin	
Nom	prénom
Organisme (si adhésion non individuelle)	
Titulaire du Certificat de Qualification Professionnel n°..... <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Départements d'intervention :	
Adresse	Code postal ville
Tél fixe	Courriel
Tél portable	Site internet
Profession ou domaines d'activités	Nombre de personnes concernées par la pierre sèche

La période d'adhésion est du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Par cette adhésion, l'adhérent s'engage à promouvoir la technique constructive de la pierre sèche telle que mentionnée dans le Guide de Bonnes Pratiques ou dans les Règles Professionnelles.

Cocher les cases correspondantes

- J'autorise l'association FFPPS à publier mon nom, mes coordonnées, ma profession, ma structure et mon logo.
- J'autorise l'association FFPPS à publier le nom de mon organisme, ses coordonnées, son activité et son logo.
- J'adhère à la FFPPS pour un montant de : 100€ 50€ 10€
- Je fais don à la FFPPS de :
- J'ai besoin d'un reçu et/ou facture (envoyé uniquement sur demande)

Mode de paiement :

Soit par chèque bancaire à l'ordre de FFPPS

Soit par virement sur Crédit Mutuel LYON Gambetta n°RIB 10278 07346 000 20545901 44

n°IBAN FR76 1027 8073 4600 0205 4590 144

A _____ le _____ 201

Signature et cachet